

**TREGUNC - FINISTERE  
AMENAGEMENT DU BOURG  
LOT ESPACES VERTS  
TRAVAUX TRANCHE FERME**

PRIX	DESIGNATION DES ARTICLES	U	Qté	P.U.	PRIX TOTAL
<b>EV.</b>	<b>ESPACES VERTS</b>				
<b>EV.1</b>	<p><b>Nettoyage de la végétation existante et conservée</b>, compris girobroyage, élagage doux des arbustes (cf 'végétaux à conserver' sur le plan de plantation) et arbres existants avec application d'un produit cicatrisant sur les plaies de coupe (5 arbres sur le talus du parking paysager à l'entrée de la rue de Pont-Aven, haie arbustive sur 34m au nord du cimetière, haie arbustive de 17m au pied de l'église ), compris chargement, transport et déchargement de tous les déchets hors des limites du chantier, compris évacuation des résidus de broyage, compris toutes sujétions, fournitures et main d'œuvre. Nettoyage de la végétation existante et conservée, compris girobroyage, élagage doux des arbustes (cf 'végétaux à conserver' sur le plan de plantation) et arbres existants avec application d'un produit cicatrisant sur les plaies de coupe (5 arbres sur le talus du parking paysager à l'entrée de la rue de Pont-Aven, haie arbustive sur 34m au nord du cimetière, haie arbustive de 17m au pied de l'église ), compris chargement, transport et déchargement de tous les déchets hors des limites du chantier, compris évacuation des résidus de broyage, compris toutes sujétions, fournitures et main d'œuvre.</p> <p><b>LE FORFAIT</b></p>	Forf.	1		
<b>EV.2</b>	<p><b>Reprofilage et modelage</b>, compris nivellement fin de la terre végétale , épierrage, enlèvement de tous les débris végétaux et matériaux impropres à la végétation, compris toutes sujétions, fournitures et main d'oeuvre (zones arbustives, zones engazonées). Reprofilage et modelage, compris nivellement fin de la terre végétale , épierrage, enlèvement de tous les débris végétaux et matériaux impropres à la végétation, compris toutes sujétions, fournitures et main d'oeuvre (zones arbustives, zones engazonées).</p> <p><b>LE METRE CARRE</b></p>	M2	1282		
<b>EV.3,1</b>	<p><b>Ouverture de fosses et tranchées de plantations des arbres</b>, compris décompactage soigné du fond des fosses et tranchées, repiquage des parois, évacuation des matériaux hors des limites du chantier, compris toutes sujétions, fournitures et main d'œuvre : pour fosse d'abres 4m3 (2mX2mX 1m prof) Ouverture de fosses et tranchées de plantations des arbres, compris décompactage soigné du fond des fosses et tranchées, repiquage des parois, évacuation des matériaux hors des limites du chantier, compris toutes sujétions, fournitures et main d'œuvre : pour fosse d'abres 4m3 (2mX2mX 1m prof)</p>				

	<b>LE METRE CUBE</b>	M3	192		
<b>EV.3.2</b>	<b>Décompactage des lits de plantation</b> de vivaces et arbustes (tous mélanges de plantes sauf Mélange 6 (gazon): longueur x largeur x 0,40 m prof. <b>Décompactage des lits de plantation</b> de vivaces et arbustes (tous mélanges de plantes sauf Mélange 6 (gazon): longueur x largeur x 0,40 m prof.  <b>LE METRE CUBE</b>	M3	478		
<b>EV.3.2</b>	<b>Décompactage des lits de plantation des zones engazonnées):</b> longueur x largeur x 0,15 m prof.  <b>LE METRE CUBE</b>	M3	90		
<b>EV.4</b>	<b>Fourniture, transport et pose de terre végétale/ terre de bruyère</b>				
<b>EV.4.1</b>	<b>Fourniture et mise en œuvre de terre végétale</b> dans les fosses et tranchées de plantations qui devront être comblées au niveau du sol après tassement naturel de la terre apportée, compris toutes sujétions, fournitures et main d'œuvre.Fourniture et mise en œuvre de terre végétale dans les fosses et tranchées de plantations qui devront être comblées au niveau du sol après tassement naturel de la terre apportée, compris toutes sujétions, fournitures et main d'œuvre.  <b>LE METRE CUBE</b>	M3	670		
<b>EV.4.2</b>	<b>Fourniture et mise en œuvre de terre de bruyère au fond des fosses de plantation</b> (des hydrangea et des azalea), sur 0,20m d'épaisseur sur les surfaces concernées  <b>LE METRE CUBE</b>	M3	10		
<b>EV.5</b>	<b>Fourniture, transport et pose de protection du végétal :</b>				
<b>EV.5.1</b>	- <b>tuteurs double droit</b> , en pin traité classe IV, Ø 8 cm, calibrés, compris deux fixations souples par arbre, compris toutes sujétions, fournitures et main d'œuvre., compris toutes sujétions, fournitures et main d'œuvre.  <b>L'UNITE</b>	U	48		

<b>EV.6</b>	<b>Fourniture et mise en œuvre de paillage</b> compris toutes sujétions, fournitures et main d'œuvre :				
<b>EV.6.1</b>	- <b>Paillage naturel végétal</b> type broyat d'écorces de peuplier pour massifs d'arbustes et de vivaces, sur une épaisseur de 10 cm + ou - 2 cm, compris toutes sujétions, fournitures et main d'oeuvre.  <b>LE METRE CARRE</b>	M2	1195		
<b>EV.6.2</b>	- <b>Natte 100% biodégradable</b> couleur marron type "Pronat LT5" de la Sté TRACER ou similaire, en coton recyclé, densité 125 kg/m2, compris toutes sujétions, fournitures et main d'oeuvre.  <b>LE METRE CARRE</b>	M2	1195		
<b>EV 6.3</b>	Fourniture, transport, déchargement et pose de <b>ganivelles châtaignier (autour des plantations de la partie nord de la place)</b> , hauteur hors sol 0,80 m, écartement 0,04m, entre poteaux 0,80 m hauteur hors sol, comprenant poteaux en pin traité classe IV diam. 140 mm., calibrés, chanfreinées, compris toutes sujétions, fournitures et main d'oeuvre.  <b>LE METRE LINEAIRE</b>	ML	40		
<b>EV.7</b>	<b>Plantes: Fourniture, transport et plantation de végétaux, compris toutes sujétions,</b>				
<b>EV.7.1</b>	<b>Arbres :</b>				
	- Magnolia stelata, motte cépée - 250/300 <b>L'UNITE</b>	U	16		
	- Magnolia grandiflora, motte tige 'Double nantais' - 14/16 <b>L'UNITE</b>	U	6		
	- Pinus sylvestris - motte branchu de base 250/300 <b>L'UNITE</b>	U	2		
	- Pinus sylvestris - motte tige remontée 14/16 <b>L'UNITE</b>	U	5		
	- Quercus ilex- motte cépée 250/300 <b>L'UNITE</b>	U	16		
	Albizia julibrissin 'ombrella'- motte tige 14/16 <b>L'UNITE</b>	U	3		
	Acer davidii serpentine C3/4L <b>L'UNITE</b>	U	4		

## EV.7.2

Acer conspicuum Red Flamingo C3/4L				
<b>L'UNITE</b>	U	12		
Pinus mugo 60/80				
<b>L'UNITE</b>	U	13		
<b>Vivaces et graminées :</b>				
Agapanthus africanus (bleu) , C2L				
<b>L'UNITE</b>	U	634		
Solanum jasminum album, C2L				
<b>L'UNITE</b>	U	5		
Agapanthus africanus (blanche) , C2L				
<b>L'UNITE</b>	U	200		
- Echinops ritro, C2L				
<b>L'UNITE</b>	U	124		
- Miscanthus sinensis 'adagio' , grand godet				
<b>L'UNITE</b>	U	646		
- Euphorbia characias, C2/3L				
<b>L'UNITE</b>	U	150		
- Echium candicans , C1,5L				
<b>L'UNITE</b>	U	13		
- Echium pininana, C1,5L				
<b>L'UNITE</b>	U	19		
- Perovskia atriplicifolia, C1L				
<b>L'UNITE</b>	U	64		
- lavandula augustifolia, C2L				
<b>L'UNITE</b>	U	93		
- Salvia leucantha C1,5L				
<b>L'UNITE</b>	U	16		
-Erica darleyensis, C2L				
<b>L'UNITE</b>	U	353		
- Calluna vulgaris, C2L				
<b>L'UNITE</b>	U	271		
- Pittosporum tobira, 2/3L				
<b>L'UNITE</b>	U	21		
-Pittosporum tobira nanum, grand godet				

EV.7.3	<b>L'UNITE</b>	U	16		
	-Deschampsia cespitosa , C1,5L				
	<b>L'UNITE</b>	U	53		
	<b>Arbustes:</b>				
	- Cornus sanguinea, C3/4L 40/60				
	<b>L'UNITE</b>	U	8		
	- Azalea japonica (mauve), C2/3L 40/60				
	<b>L'UNITE</b>	U	35		
- Hydrangea panniculata 'Kyushu' blanc, C3/4L					
<b>L'UNITE</b>	U	15			
- Daphne odora aureomarginata, C3/4L					
<b>L'UNITE</b>	U	18			
<b>EV.8</b>	<b>Garantie reprise des végétaux</b>				
<b>EV.8.1</b>	<b>Garantie de reprise des végétaux</b> pendant 2 ans à compter de la réception des travaux de plantation. Cette garantie sera visée après chaque constat de reprise à l'issu de l'année de garantie.				
<b>EV.8.2</b>	- 1 <sup>ère</sup> année, soit 2,50 % des prix EV7 <b>LE FORFAIT</b>	Forf.	1		- €
<b>EV.9</b> <b>EV.9.1</b>	- 2 <sup>ème</sup> année, soit 2,50 % des prix EV7 <b>LE FORFAIT</b>	Forf.	1		- €
<b>EV.9.1.1</b>	<b>Entretien des végétaux pendant deux ans :</b> <b>Arbres :</b> compris passage 3 fois par an pour la vérification des tuteurs et colliers, compris la taille, les arrosages qui s'avèreraient nécessaires, compris toutes sujétions, fournitures et main d'œuvre.				

EV.9.1.2	- 1 <sup>ère</sup> année				
	L'UNITE	U	76		
EV.9.2	- 2 <sup>ème</sup> année				
EV.9.2.1	L'UNITE	U	76		
EV.9.2.2	<b>Arbustes</b> : compris passage 3 fois par an pour les arrosages, les tailles et qui s'avèreraient - 1 <sup>ère</sup> année				
	L'UNITE	U	76		
EV.9.3	- 2 <sup>ème</sup> année				
EV.9.3.1	L'UNITE	U	76		
EV.9.3.2	<b>Vivaces, graminées</b> : compris passage 3 fois par an pour les arrosages qui s'avèreraient - 1 <sup>ère</sup> année				
	L'UNITE	U	2676		
EV.10	- 2 <sup>ème</sup> année				
	L'UNITE	U	2676		
EV.11	<b>Engazonnements pelouses (talus et abords du cimetière/ arrêts de bus)</b> compris hersage avec un outil à dents, modelé des surfaces, fourniture et épandage de compost dernier ameublissement et règlement définitif au râteau, fourniture et semis des graines, enfouissement, roulage, première tonte, compris toutes sujétions, fournitures et main d'œuvre.				
	<b>Engazonnements joints enherbés</b>	M <sup>2</sup>	300		

MONTANT TOTAL H.T. - ESPACES VERTS.....					- €
MONTANT H.T. - EV .....					